

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE
DOLLARD DES ORMEAUX, QUI S'EST TENUE LE 03 SEPTEMBRE 2013,
À 18H00, AU 6639 D'ARAGON.**

1- Mot de bienvenue

Mme Périard, directrice de l'école, ainsi que Mme Julie Plouffe, Présidente sortante, souhaitent la bienvenue aux parents.

2- Secrétaire d'assemblée

Mme Julie Plouffe est désignée comme secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté après lecture, sur une proposition de Mme Geneviève Beauchamps, secondée par M. Dany Plamondon.

4. Adoption et compte rendu de l'assemblée annuelle de l'année 2011-2012

Le procès-verbal de l'assemblée de l'an dernier est adopté, sur une proposition de Mme Marie-France Richard, secondée par Mme Geneviève Beauchamps.

5. Bilan de l'année 2012-2013

Mme Isabelle Périard présente le bilan des activités du CÉ, sous divers volets.

- Volet financier : campagnes de financement, budget, demande de dons, etc.
- Volet pédagogique : diverses activités et projets soutenus par le CÉ en lien avec les objectifs du Projet Éducatif de l'école.
- Volet physique de l'école : qualité de l'air, suivi au niveau des travaux, etc.
- Volet organisationnel : grilles horaires, fournitures scolaires, sorties éducatives, sorties au service de garde

- Volet sécurité : lignage autour de l'école, vitesse dans les rues, coordination des projets avec le SPVM, respect des zones de non-stationnement, problématiques survenues au niveau de la cour de l'école, etc.

6. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents

Mme Périard explique les rôles des divers membres du CÉ. Aussi, elle a expliqué ce qu'est l'OPP (Organisme de participation des parents).

7. Nombre de postes à combler

Pour l'année scolaire 2013-2014, nous avons 4 postes à combler, soit celui de Mme Annie Chagnon, de Mme Céline Lafontaine (membre démissionnaire), de Mme Julie Plouffe et de Mme Marie-France Richard.

8. Adoption de la procédure d'élection

Les parents présents lors de l'assemblée ont décidé de procéder par un vote à mains levées.

9. Élections

9.1 Des nouveaux membres du conseil d'établissement (CÉ)

Les personnes suivantes ont été élues :

- M. Mathieu Dubé (15 votes)
- M. Dany Plamondon (15 votes)
- Mme Julie Plouffe (17 votes)
- Mme Marie-France Richard (18 votes)

Lors de l'élection, M. Claude Forest a amassé 10 votes, ce qui n'a pas été suffisant. Mme Périard a tenu à le remercier pour son implication. Advenant le cas où un membre du CÉ remet sa démission pendant la présente année scolaire, M. Forest serait invité à se joindre au CÉ.

9.2 Formation d'un OPP

Personne n'a soumis sa candidature. Il n'y aura pas d'OPP cette année.

9.3 Du représentant au comité Central des parents

L'assemblée a voté pour que les membres du CÉ participent à tour de rôle aux réunions de ce comité.

9.4 Substitut au comité de parents du Réseau (CPR)

L'assemblée a voté pour que les membres du CÉ participent à tour de rôle aux réunions de ce comité.

10. Période de questions

Un parent a demandé quels sont les événements qui ont amené la fermeture de la cour de l'école à l'extérieur de la plage horaire de l'école. Mme Périard et Mme Plouffe ont toutes les deux expliqué la chronologie des événements et les demandes venues du SPVM.

11. Mot de la direction

Mme Périard présente le personnel de l'école et invite les parents à aller rencontrer les enseignants. Elle souligne aussi l'excellence du travail des membres du personnel.

12. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 19h00.